

N° 1 juin 2026

Lettre d'informations

AUX HABITANTS

DE ST FRANCOIS DE SALES

Dans le cadre de notre engagement à vous informer et à faciliter votre quotidien, après une première prise en main de la Mairie qui nous a fortement mobilisé, il est temps à présent de vous donner nos premières informations communales.



A la une

Edito :
Le mot de l'équipe municipale 2ème trimestre 2026
Actualités communales
Vie locale (Sport, Ecoles et Jeunesse)
Informations
Arrêtés et vigilances estivales
Ouverture MARPA
Nature et biodiversité
Evènements du plateau
Etat civil et Décès

Mairie

En ce début de mandat, nous vous invitons à nous contacter ou nous rencontrer pour toute demande d'information nécessaire ou pour toute démarche administrative. La mairie est ouverte chaque lundi matin de 9h à 12h et chaque jeudi de 14h à 18h. Vous pouvez aussi nous contacter par messagerie (secretariat@mairiesfds.fr)

LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Cher·es habitant·es,

L'été arrive sur notre commune et de nombreux projets, événements et travaux animent actuellement le village. Cette lettre d'information a pour objectif de vous tenir informés des actualités communales, des rendez-vous à venir et de quelques consignes utiles pour la sécurité et la vie quotidienne de tous.

Bonne lecture !

Commémoration du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée dans un moment de recueillement et de transmission. Les enfants de la commune ont participé activement à cet hommage rendu aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les porte-drapeaux ainsi que les jeunes présents.

➡ Retrouvez les photos sur le site internet de la commune.



Le retour du Vesp'à Glaces



Le Vesp'à Glaces de Gaël Jacob revient cet été à Saint-François-de-Sales.

Quelques tables et chaises seront installées afin de permettre aux habitants de profiter d'un moment convivial autour d'une glace artisanale made in Bauges.

17 Tous les vendredis en juillet et août

15h15

Parking de la mairie, sous les arbres.

Les Renc'ARTS

Partez pour une balade poétique jusqu'à la tourbière des Creusates. À chaque étape, des ateliers scientifiques et un petit théâtre de bois nommé kamishibai, vous révèlent les secrets de cet univers invisible et mystérieux : de quoi en apprécier la beauté et comprendre son fonctionnement.



ACTUALITÉS COMMUNALES

Exploitations forestières : vigilance sur les sentiers

Plusieurs chantiers d'exploitation forestière sont actuellement en cours sur le plateau des Bauges, notamment sur les communes de Saint-Jean-d'Arvey et Saint-François-de-Sales.

Pour des raisons de sécurité, certains chemins et sentiers peuvent être temporairement fermés à la circulation des piétons, VTT et véhicules. Le chemin forestier situé en face de l'accès à la Tourbière en direction de la Plate, l'accès en direction du refuge de La Plate peuvent être perturbés par les sorties de bois jusqu'à fin juin.

Nous invitons chacun à respecter la signalisation mise en place afin de garantir la sécurité des usagers comme celle des professionnels intervenant sur les chantiers.

Consultez les cartes et arrêtés de fermeture sur le site de la commune.

Survol d'hélicoptère ENEDIS

Entre le 8 et le 30 juin 2026, un hélicoptère mandaté par ENEDIS survolera à basse altitude certaines lignes électriques du département.

Cette opération vise à repérer les arbres présentant un risque pour les réseaux électriques afin de prévenir les coupures et incidents.

Ces survols sont autorisés par les services de l'État et se dérouleront par secteurs successifs.

Urbanisme : les démarches à ne pas oublier

Vous envisagez des travaux, une extension, un abri de jardin, une clôture, des panneaux photovoltaïques ou toute modification de l'aspect extérieur de votre habitation ?

Avant de commencer vos travaux, pensez à vérifier les autorisations éventuellement nécessaires.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour être conseillé ou consultez le site internet de la Mairie.

Le Sorbier : point d'étape

Le projet de réhabilitation du Sorbier poursuit son instruction administrative.

Une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme a été déposée. La municipalité continue de suivre ce dossier avec attention afin de permettre l'aboutissement d'un projet cohérent avec les attentes de la commune et les caractéristiques du site. Il est prévu en accès à la propriété 20 appartements (12 logements 3 pièces, 7 logements 4 pièces et un 2 pièces).

La priorité est d'accueillir des familles avec enfants en location ou propriétaire.

L'École à gîte

Suite à une importante inondation en janvier 2026, la moitié Ouest de l'École à gîte était fermée pour travaux.

Les travaux se terminent actuellement et l'École à gîte aura retrouvé toute sa capacité pour accueil des touristes à partir de juillet.

Gym et remise en forme

Fanny GONNET propose des séances de gym et de remise en forme à la salle des fêtes de Saint-François-de-Sales. Ces activités sont ouvertes à tous les niveaux et permettent de maintenir une activité physique régulière dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez des informations : fgtrainer@gonet.coach

FANNY GONNET
coach sportive
diplômée d'état

salle communale de la mairie
Charnillon d'en Bas
73340 St-François-de-Sales
(en intérieur l'hiver - en extérieur l'été)

**NOUVEAUX CRÉNEAUX
DE COURS COLLECTIFS**

accessible à tous - à partir de 18 ans

LUNDI - 18H30 à 19H30
50% cardio & 50% renforcement musculaire

MARDI
9h30 à 10h30
50% cardio & 50% renforcement musculaire
10h30 à 11h
mobilité & étirements

MERDREDI - 19H à 20H
80% renforcement musculaire & 20% cardio

JEUDI
10h à 11h
80% renforcement musculaire & 20% cardio
11h à 11h30
mobilité & étirements

CONTACT :
07 62 04 79 06 | fgtrainer@gonet.coach | [fannygonet.trainer](https://www.instagram.com/fannygonet.trainer)

rejoins un super groupe !

séance découverte à 10€
1 séance : 15€
pack 5 séances : 60€ (12€/cours)
pack 10 séances : 100€ (10€/cours)
cours de 30min : 4€

École : préparation de la rentrée 2026-2027

Les demandes de dérogation scolaire pour la rentrée 2026-2027 sont actuellement en cours d'instruction. La commune rappelle que ces dérogations ne sont accordées qu'en présence de motifs légitimes, afin de préserver les effectifs de notre regroupement pédagogique intercommunal et de maintenir une offre scolaire de proximité sur le territoire.

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée et de transmettre des effectifs fiables aux établissements scolaires, la commune réalisera dans les prochaines semaines un recensement des enfants âgés de 2 à 16 ans résidant à Saint-François-de-Sales.

Nous rappelons également aux familles l'importance de la sécurité aux arrêts de bus scolaires : les enfants doivent être accompagnés et surveillés lorsque cela est nécessaire, et les zones d'attente sécurisées doivent être respectées.

INFORMATIONS

Facteurs et morsures de chiens

Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux attaques et morsures de chiens. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les textes suivants :

Conformément à l'article L211-14-2 du code rural et la loi n 2008-582 du 20 juin 2008-art. 7 :

Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre à l'évaluation comportementale mentionnée à l'article L. 211-14-1. À la suite de cette évaluation, le maire ou le préfet peut imposer au propriétaire de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article L. 211-13-1.

Faute pour l'intérêt d'être soumis à ces obligations, le maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté. Il peut, en cas de danger grave et immédiat, faire procéder à son euthanasie.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Mesures à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

VIGILANCE

Gestes
Éco-
citoyens

ÉCONOMIES VOLONTAIRES



Limiter l'arrosage en plein jour



**Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et
privées, façades**



**Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement
des fontaines à circuit ouvert**



Retrouvez le suivi de la situation de sécheresse et le détail de
l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de
l'État en Savoie et sur [Vigieau - vigieau.gouv.fr](https://vigieau.gouv.fr)

<https://www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>

[Lien vers les informations de vigilance](#)

VIGILANCE CANICULE

Conseils aux personnes âgées

1. Se protéger de la chaleur

Rester dans les pièces les plus fraîches du logement.
Fermer volets, rideaux et fenêtres en journée.
Aérer tôt le matin, le soir et la nuit quand l'air est plus frais.
Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (fin de matinée et après-midi).
Porter des vêtements légers, amples, de couleur claire, et un chapeau à l'extérieur.

2. Bien s'hydrater

Boire régulièrement de l'eau, même sans avoir soif.
Garder une bouteille d'eau à portée de main.
Manger suffisamment (fruits, légumes, repas légers mais complets).
Éviter l'alcool.

3. Se rafraîchir régulièrement

Prendre des douches ou bains frais (sans eau glacée).
Utiliser un linge humide ou un brumisateur.
Passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais si le logement reste trop chaud.

4. Garder le contact

Donner des nouvelles chaque jour à un proche, voisin ou aidant.
Ne pas rester isolé.
Signaler à la mairie ou au CCAS les personnes fragiles ou seules afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription au registre communal est volontaire et concerne notamment les personnes âgées vivant à domicile.

5. Être attentif aux signes d'alerte

Appeler un proche ou les secours en cas de : grande faiblesse inhabituelle, vertiges ou malaise, confusion, somnolence, maux de tête importants, fièvre ou peau très chaude, difficultés à boire ou à se déplacer.
Urgence : appeler le 15 (SAMU) ou le 112.

Rôle de la commune en période de vigilance canicule

Informar régulièrement la population.
Tenir à jour le registre des personnes vulnérables.
Organiser des appels ou visites de vigilance.
Repérer les personnes isolées avec l'aide des voisins, associations et services sociaux.

PRÉVENONS LES RISQUES FORESTIERS

EN PÉRIODE ESTIVALE



1 feu sur 2 est d'origine humaine.
Ayons les bons réflexes,
protégeons nos forêts
et préservons la nature.



LES BONNS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU



PAS DE CIGARETTE EN FORÊT

Ne jetez pas vos mégots
par terre ou par la fenêtre
de votre véhicule.



PAS DE FEU, NI DE BARBECUE

Évitez d'allumer un feu,
même pour cuisiner.
Les braises peuvent
provoquer un incendie.



PAS DE PÉTARDS NI DE FEUX D'ARTIFICE

Ils peuvent déclencher
des incendies, même
à plusieurs kilomètres
de distance.



STATIONNEZ SUR LES ZONES • AUTORISÉES •

Ne garez pas votre véhicule
sur les herbes sèches
qui peuvent s'enflammer
au contact de la chaleur.



RAMENEZ VOS DÉCHETS

Ne laissez aucun déchet
dans la nature.
Emportez-les avec vous.



DÉBROUSSAILLEZ AUTOUR DE CHEZ VOUS

Éliminez les herbes sèches,
les branches et les feuilles mortes.
Vous limitez la propagation
du feu et vous protégez
votre habitation.



TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU ? DONNEZ L'ALERTE IMMÉDIATEMENT

18 ou 112

Localisez le feu avec précision.
Ne vous mettez pas en danger.



PROTÉGEONS NOS FORÊTS, POUR AUJOUR'HUI ET POUR DEMAIN.



#PréventionFeuxDeForêt #ProtégeonsLaNature #TousResponsables

OUVERTURE MARPA DE JARSY

La MARPA de Jarsy ouvre en septembre 2026

La Maison d'Accueil et de Residence Pour l'Autonomie (MARPA) de Jarsy ouvrira ses portes en septembre 2026. Elle accueillera des personnes de plus de 60 ans souhaitant vivre dans un logement independant tout en beneficiant d'un cadre securise et convivial. La residence proposera 27 appartements, des espaces communs, des services de proximite et une presence 24h/24.

Renseignements

Email : marpa.jarsy@gmail.com

Telephone : 09 60 06 05 63

Retrouvez la plaquette complete sur le site de la commune.



Ouverture septembre 2026

MARPA JARSY

Marpa
Residences seniors à taille humaine



de 1100 €
à
1350 €/mois *

Repas en option selon vos envies

* APV possible selon conditions
de ressources - Remarque:
vous aurez de votre CAF

Vivre chez soi... sans être seul (e)

Une maison à taille humaine au cœur des Bauges, ouverte aux personnes de 60 ans et plus, autonomes au quotidien, du territoire ou souhaitant s'y installer.

La MARPA (Maison d'Accueil et de Residence Pour l'Autonomie) de Jarsy vous offre :

- Un logement privatif confortable
- Des espaces partagés conviviaux
- Une vie sociale riche et choisie
- Une équipe à votre disposition 24/24

Un cadre de vie paisible au cœur des Bauges

marpa.jarsy@gmail.com

Téléphone (aide de JARSY) : 09 60 06 05 63

Vivez confortablement

Un chez vous pensé pour votre bien-être

Installez-vous dans l'un de nos 27 appartements situés au 1er et 2e étage :

- Appartement T1, T1 bis et T2 avec balcon et vue dégagée sur la montagne,
- Cuisine équipée et salle d'eau ergonomique,
- Accès à tous les logements par ascenseur.

Choisissez chaque jour à votre façon

Ici, vous vivez à votre rythme

- Savourez vos repas en salle de restaurant (sur inscription) ou dans l'intimité de votre appartement,
- Recevez vos proches en toute liberté,
- Bénéficiez de services de qualité sur place : épicerie, blanchisserie, coiffure, soins...

Partagez, profitez

Un cadre de vie vivant et convivial pour bien vivre

- Activités physiques douces et instants dédiés au bien-être,
- Ateliers culinaires, jardin partagé et moments de convivialité,
- Bibliothèque, jeux, projections cinéma, accès internet,
- Animations régulières ouvertes aux habitants.

Goûtez à la sérénité

Une sécurité discrète, une présence rassurante

- Téléassistance 24 h/24,
- Une équipe en astreinte 7 j/7 toujours à vos côtés.



Une initiative, une gestion humaine et de proximité portées par l'Association Les Monts du Lien, composée d'élus et de personnalités engagées pour le territoire.

Vous voulez rester indépendant, rompre l'isolement, vivre dans un environnement sécurisé et faire partie d'une vie locale dynamique
Prenez contact dès maintenant - Places limitées

Bienvenue
dans votre future
résidence

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Moustique tigre : adoptons les bons gestes

L'Agence Regionale de Sante et le Departement de la Savoie rappellent que la lutte contre le moustique tigre repose principalement sur l'elimination des eaux stagnantes autour des habitations. Cette mobilisation collective permet de reduire les nuisances et les risques sanitaires lies a certaines maladies transmises par ce moustique.

Conseils pratiques et ressources utiles sur le site internet de la commune.

Biodiversite : participez a l'inventaire de la nature

La connaissance de la biodiversite locale continue de progresser grace a l'Observatoire de la Biodiversite de Savoie. Habitants, randonneurs, agriculteurs, chasseurs ou simples promeneurs peuvent contribuer a l'inventaire de la faune et de la flore en partageant leurs observations via l'application iNaturalist.

Decouvrez l'Observatoire et participez a l'inventaire sur le site communal.



Biodiversité de la Savoie



Participez à l'inventaire

Etat des connaissances faune / flore / fonge de la commune
à voir ici :

<https://www.biodiversite-savoie.org/decouvrir>

il reste beaucoup à découvrir !

Tous observateurs !

Randonneurs, jardiniers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs
... nous sommes une force d'observation inégalable.

Il suffit d'**ouvrir les yeux** sur la nature, même « ordinaire »

Et de **prendre des photos** !

Un outil pour tous :



Sur ordi ou sur appli, **postez vos photos** de flore et de faune : déterminées par des spécialistes, elles deviendront de véritables **données scientifiques**.

"Vous souhaitez mieux connaître le vivant ? Participez à l'inventaire de la faune, la flore, fonge avec l'application iNaturalist. Si vous souhaitez aller plus loin découvrez le programme des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en cours sur 9 communes du PNR du Massif des Bauges."



Contact : a.miquet@cen-savoie.org

AGENDA

Agenda

INVITATION

6ÈME FESTIVAL LES PETITS BAROUDEURS (CHAMBÉRY MONTAGNES)

SAMEDI 4 JUILLET 2026 À PARTIR DE 18H

- CAMP DE BASE PLATEAU NORDIQUE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES - SAVOIE GRAND REVARD -

Nous serons, très heureux de vous accueillir - en famille si vous le souhaitez -
à l'occasion de

la 6ème édition du Festival Les Petits Baroudeurs Chambéry Montagnes

Programme :

- 18h : Spectacle tout public "C'est quoi un concert ?" Cie les sans voix
- 19 h : Mot d'accueil par l'organisation
- 19h15 : Apéro casse-croûte en tribu et chamalows grillés
- 20h : Récit d'aventures, mini ciné...

Dress code : Tenue confortable et adaptée aux conditions météo du jour en extérieur.

Vous avez envie de venir à un autre moment au festival ?
Nous vous y accueillerons avec plaisir.

Dites-le nous dans le formulaire de réponse en lien ci-dessous 📧

✓ Merci de confirmer votre présence [via le formulaire en lien ici](#)



Décès

La commune présente ses condoléances aux familles touchées par un deuil.

Décès de Monsieur Christian Dedecker (Le Mouchet) conseiller municipal de 2014 à 2020.

Décès de Madame Monique FaVre et de Monsieur Henri FaVre (Le Charmillon)

Décès de Monsieur Claude Seureau (Le Champ) conseiller municipal de 2014 à 2020

Décès de Monsieur Jean Senegas (La Magne)

Contact Mairie

Mairie de Saint-François-de-Sales

Tél. : 04 79 63 30 85

Email : secretariat@mairiesfds.fr

Site : www.mairiedesaintfrancoisdesales.fr